

LAURIÈRE ■ Alpa a préparé son assemblée générale.

Le conseil d'administration des Amis du lac de Pont-à-l'Âge s'est récemment réuni à la maison des jeunes de Laurière pour, entre autres, préparer les travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'association. Pour rappel, Alpa se donne pour objectifs « d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local ». Les membres de l'association, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, pourront assister à l'assemblée générale ordinaire le samedi 26 septembre à 16 heures, dans la salle des fêtes de Folles. Ordre du jour : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, élection du nouveau conseil d'administration, projets pour 2020. Les personnes qui souhaiteraient se présenter au conseil d'administration de l'association sont priées de l'indiquer par courrier (Alpa, 3, place du Général-Thoumas, 87370 Laurière) ou courriel (admin@alpa87.fr), avant le 23 septembre. Les personnes, à jour de leur cotisation 2020, peuvent se faire représenter par un autre membre. Le petit mot du conseil : vous voudriez revoir vivre comme nous : le camping, la base de voile, la plage, sans oublier la salle où diverses animations pourraient voir le jour, etc. Aussi venez nombreux apporter votre soutien aux actions de l'association Alpa lors de son assemblée générale. Les conditions sanitaires seront respectées avec la mise à disposition de gel hydroalcoolique. Le port du masque sera obligatoire. Pensez à prendre un stylo ! ■



ÉQUIPE. Le conseil d'administration d'Alpa.